

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE THiant**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date de séance : Mercredi 29 avril 2026

Date de la Convocation : 16 avril 2026

Date de l'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du CCAS de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THiant, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Président du CCAS.

Présents: M Jimmy LAURENT, Mme Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Mme Virginie LARIVE, Mme Annie COLEAU, Mme Nathalie SOURISSE, M Jean-François DUMOULIN, M Daniel DURLIN, M Dominique DREMIERE, M Patrice CATTIAUX, Mme Delphine LECLERCQ, M Alex MONFAUCON, Mme Sana DELROT (arrivée au point n°2), Mme Armelle BOURLET (arrivée au point n°4)

Excusé(e)s: Mme Catherine BRABANT donne pouvoir à Mme BAR-DESESPRINGALLE, M Sébastien FRANCOIS

Objet : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 mars 2026

Monsieur le Président du CCAS donne lecture du Procès-verbal du 02 mars 2026

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement les articles L.2121-7 à L.2121-28 ;
Le code de l'Action sociale et des familles, notamment ses articles L123-6 et suivants
Considérant qu'il convient d'adopter les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration du CCAS.

Le conseil d'Administration du CCAS après en avoir délibéré,

Par 12 voix pour dont 1 pouvoir, 0 voix contre, 0 abstention

APPROUVE le contenu du procès-verbal repris en objet et rédigé par son secrétaire

Fait et voté en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jimmy LAURENT